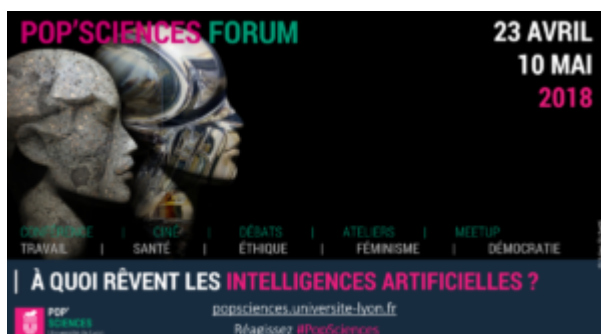




Publié le 27 avril 2018 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

A quoi rêvent les intelligences artificielles



[Chems Idrissi](#) est intervenue lors de la conférence « **Face aux I.A, faut-il sauver le travail ?** », organisée par Pop'Sciences - Université de Lyon en collaboration avec le Mouvement Up, le 23 avril dernier à l'Université de Lyon, dans le cadre du cycle de conférences « A quoi rêvent les intelligences artificielles » qui se déroule du 23 avril au 8 mai 2018.

[Plus d'information sur le cycle de conférence « A quoi rêvent les intelligences artificielles »](#)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.